

## 14043 - Son mari couchait avec elle sans savoir qu'elle était dans son cycle menstruel

---

### question

Qu'est mon mari doit faire pour bien se repentir devant Allah puisqu'il a couché avec moi après le début de mon cycle menstruel ?

### la réponse favorite

Si un homme couche avec sa femme en ignorant qu'elle était dans son cycle menstruel, il n'encourt rien. Un hadith rapporté par Abou Dharr al-Ghifari dit : « le Messager d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) dit : **« Certes Allah a pardonné à ma communauté l'erreur, l'oubli et les actes commis sous contrainte »** (rapporté par Ibn Madja, at-talaq, 2033 et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih Sunani Ibn Madja, 1662).

Mais la femme doit lui expliquer son état ; elle doit dire à son mari que le saignement a commencé puisque le mari peut ne pas être au courant et couche avec elle en cet état. Ce qui est religieusement interdit. Dans ce cas, c'est elle qui commet un péché. Les saignements naturels sont bien connus chez les femmes, et leur apparition marque le début du cycle menstruel. Si ce qui s'est passé est arrivé alors que les deux parties étaient inconscientes, elles n'ont commis aucun péché du fait de leur inconscience et l'absence d'une volonté délibérée de commettre un acteinterdit.

Allah le sait mieux.